

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 28 février 2020 à 12h00, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, Maire
- Mme Jocelyne Boivin, conseillère (conf. tél.)
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Clément Gignac, conseiller (conf. tél.)
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller (conf. tél.)
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Me André Lemay, procureur de la Ville

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du projet de lettre à transmettre au ministère des Ressources naturelles et de la Faune ;
4. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 12h00.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé.

CA-028-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Acceptation du projet de lettre à transmettre au MRNF

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du projet de lettre à transmettre au MRNF et après consultation auprès de notre procureur, il est convenu de transmettre ladite lettre suivante :

« *Lac-Saint-Joseph, le 28 février 2020*

Monsieur Yves Robertson, directeur général
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E-323
Québec (Québec)
G1H 6R1

Objet : Échange de terrains dans le secteur de la Baie-des-Maher
Ville de Lac-Saint-Joseph

Monsieur le directeur général,

La Ville a bien reçu votre lettre du 24 février dernier et vous en remercie.

Nous désirons tout d'abord vous souligner qu'il avait été convenu qu'une rencontre serait fixée le 25 ou le 27 février à Québec avec d'une part M. Frédéric Perreault et Mme Marjolaine Bessette de votre ministère et d'autre part M. Clément Gignac, conseiller municipal et Mme Vivian Viviers, directrice générale de la Ville. Or nous avons indiqué nos disponibilités et n'avons reçu aucune confirmation quant à la date de cette rencontre à laquelle nous aurions désiré être accompagnés de nos évaluateurs.

À tout événement, nous avons déjà, de notre côté, entrepris des démarches pour demander une évaluation des terrains antérieurement à votre lettre.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal le 17 février 2020, nous avons donné mandat à la firme De Rico Groupe Conseils pour nous fournir un rapport d'évaluation en vue de vous déposer une proposition. Vous trouverez d'ailleurs sous pli copie de cette résolution.

Nous sommes disposés à considérer la possibilité de vous céder de la superficie de terrain adjacente à celui des Petits Frères. Toutefois, nous attendons de pouvoir comparer les valeurs des terrains faisant partie de l'échange proposé.

Nous comprenons que le dossier est discuté depuis un certain temps et qu'il n'est pas facile à compléter. Nous souhaitons comme vous un dénouement mais voulons nous assurer d'un règlement équitable puisqu'il s'agira d'une solution à long terme.

En conséquence, nous apprécierions qu'un délai adéquat soit prévu afin de pouvoir compléter, avec nos professionnels, notre travail et vous soumettre notre proposition.

Il faut souligner que le contenu de la présente lettre a été approuvé dans le cadre d'une assemblée extraordinaire du Conseil municipal tenue ce jour lequel a désigné le conseiller, M. Clément Gignac pour le représenter dans ce dossier avec la soussignée.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos sentiments distingués.

*Vivian Viviers
Directrice générale*

*Cc : Conseil municipal
M. Frédéric Perreault
Mme Sandra Harvey »*

CA-029-2020 Sur proposition de M. Jacques Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité, la directrice générale est autorisée à signer et transmettre la lettre soumise à M. Yves Robertson, directeur général du MRNF aujourd'hui même.

ADOPTÉ

4.- Levée de la séance

La séance est levée à 13h30.

CA-030-2020 Sur proposition de M. Claude Tessier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance extraordinaire du Conseil à 13h30.

ADOPTÉ

**Michel Croteau
Maire**

**Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière**